



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION DE DEUX ATELIERS D'ILLUSTRATION PAR FREDERIC LEVY LE SAMEDI 14 MAI 2022 A 15H A LA BIBLIOTHEQUE OUEST ET LE SAMEDI 21 MAI 2022 A 15H A LA BIBLIOTHEQUE EST

**DÉCISION N° DM-22-084
EN DATE DU 08 MARS 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2021-2022,

CONSIDÉRANT la proposition d'atelier de Frédéric Levy, domicilié au 15 rue de Bérulle – 94160 SAINT MANDE,

D É C I D E

DE SIGNER avec Frédéric Levy, domicilié au 15 rue de Bérulle – 94160 SAINT MANDE, un contrat de prestation de service pour l'animation de deux ateliers d'illustration, le samedi 14 mai 2022 à 15h à la Bibliothèque Ouest et le samedi 21 mai 2022 à 15h à la Bibliothèque Est, dont le coût est fixé à cinq-cent-quarante-huit euros (548,00 € T.T.C.) les deux ateliers ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220308-lmc1H9368H1-AR Date de réception en Préfecture : 08/03/2022 Date de Publication : 08/03/2022
